

FORMULAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION A LA VILLE DE STAVELOT

Avant de remplir le présent formulaire, veuillez lire attentivement le règlement relatif aux subventions voté par le Conseil communal du 20/03/25 de la Ville de Stavelot.

Les demandes de subventions annuelles devront être introduites pour le 30 octobre au plus tard de l'année qui précède celle pour laquelle la subvention est sollicitée (année N-1). Les demandes de subventions pour activités ponctuelles sont adressées au Collège communal dans un délai raisonnable, à savoir deux mois avant la date de l'activité, et au plus tard le 30 septembre de l'année concernée par la demande.

Les formulaires incomplets ou non accompagnés de leurs annexes seront irrecevables.

Les subventions sont le résultat d'une décision unilatérale de l'autorité communale dans les limites des crédits budgétaires.

1.1 IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Dénomination + forme juridique :

Adresse : _____

Objet social : _____

Date à laquelle les derniers statuts ont été arrêtés : _____

Nombre de membres stavelotains au 1^{er} janvier de l'exercice : _____

Association stavelotaine reconnue : oui – non (si oui, preuve de la reconnaissance région, national, international)

Actions développées par l'association durant l'année:

1.2 AUTORITES – PERSONNES DE CONTACT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél/GSM : _____ Mail : _____

Veuillez nous communiquer toute modification de ces données dans les plus brefs délais

1.3 DEMANDE DE SUBSIDE

L'association sollicite :

- ☐ une subvention communale d'un montant de _____ €
- ☐ à verser au compte IBAN BE_____ au nom de _____
- ☐ Préciser à quelle fin la subvention est demandée et expliquer en quoi cette subvention peut apporter une plus-value dans le cadre de vos missions
- ☐ Indiquez le lieu principal de l'exécution de vos activités
- ☐ Indiquez le public cible du projet
- ☐ Dans le cadre d'une subvention pour un projet spécifique, veuillez joindre le détail du projet et son budget
- ☐ Dans le cadre d'une subvention pour la rénovation d'une infrastructure, veuillez joindre les devis

1.4 CLUBS SPORTIFS

Nombre d'inscrits de moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'exercice : _____

Nombre d'inscrits de plus de 60 ans au 1^{er} janvier de l'exercice : _____

1.5 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Bénéficiez-vous de subventions indirectes accordés par la Ville : _____

Nombre de stages de 5 jours (ou 4 si jour férié) organisés l'année précédente :

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des obligations imposées par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en ses articles L3331-1 à L3331-8 relatifs à l'octroi et au contrôle de l'octroi et de l'utilisation de certaines subventions, ainsi que du règlement du 20/03/25 voté par le Conseil communal de la Ville de Stavelot formalisant l'octroi de la présente subvention. Il déclare souscrire sans réserve à ces obligations.

Les données personnelles collectées sont traitées conformément à la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Les données personnelles communiquées sont utilisées à des fins administratives et de gestion de la demande et ne sont pas transmises à un tiers. Droit d'accès et de rectification : vous disposez du droit d'accéder à vos données personnelles et de demander la rectification de données inexactes, vous concernant, sans frais, sur simple demande écrite, datée et signée moyennant la preuve de votre identité.

Date

Signature